



La Foulée Paroissienne



Départ et arrivée
Base de Loisirs



3^{ème} Trail du Coteau



9h30



9h35



9h50



10h00



COURSE ENFANTS - 11h15

Dimanche 25 mai 2025

1€ par dossard sera reversé à



SCAN ME

06 42 66 36 72 / www.lafouleeparoissienne.fr

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Challenge CDR77



Pour participer à la Foulée Paroissienne, retourner :

↻ Le bulletin d'engagement ci-dessous à

USGP Athlé - Jean-René Labadille - 47 rue de Heurtebise – 77148 Laval-en-Brie

↻ La photocopie de la licence ou le certificat médical pour les non licenciés

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 25 mai 2025



A poster au plus tard le **samedi 10 mai 2025** (les inscriptions par fax ne sont pas admises)

Course (supplément de 5 € passé le 11/05/2025)

* 5 km Route

8 €

* 10 km Trail

13 €

* 18 km Trail

18 €

* 10 km Marche Nordique

13 €

N° LICENCE FFA : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

Nom du club : _____

NOM : _____

PRENOM : _____

SEXE : M * F *

NATIONALITE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TELEPHONE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

EMAIL : _____@_____

* [Veillez cocher les cases correspondantes](#)

POUR LES LICENCIES FFA

* Je déclare avoir pris connaissance du règlement dans son intégralité sur le site www.lafouleparoissienne.fr

Je certifie de mon état de licencié par la présentation de ma licence lors du retrait du dossard.

Le

Signature :

POUR LES NON LICENCIES FFA

* Je déclare avoir pris connaissance du règlement dans son intégralité sur le site www.lafouleparoissienne.fr

Je joins à mon inscription un certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme (par l'intéressé) de non contre indication de **la course à pied en compétition** datant de moins d'un an.

Le

Signature :

Pour les mineurs : signature de l'autorité parentale obligatoire

Renseignements : 06-42-66-36-72

✉ lafouleparoissienne@gmail.com / 🌐 www.lafouleparoissienne.fr / **Facebook** : foulée paroissienne

REGLEMENT 3^{ème} ÉDITION - TRAIL DU COTEAU

Article 1 : Présentation

L'USGP La Foulée Paroissienne vous propose des courses de pleine nature disputées sur un terrain naturel comportant un certain nombre de caractéristiques techniques. Les participants sont tenus de respecter le règlement afin de permettre à cette course de conserver l'esprit Trail.

Elle se compose de plusieurs courses afin d'accueillir tous types de coureurs, de tous âges :

- Le trail du coteau de 18km,

- Le trail de 10 km et 5 km route et la marche nordique de 10 km.

- Courses enfants de 1,6 km de la catégorie baby athlét à la catégorie minime (né entre 2016 et 2011),

Le circuit de 18 km est une course nature pédestre se déroulant en milieu naturel sur un parcours matérialisé formé notamment de chemins ou sentiers, dont la totalité des surfaces goudronnées n'excède pas 20% de la distance totale du parcours et se déroulant en autonomie le dimanche 25 mai 2025.

Article 2 : Organisation

L'USGP La Foulée Paroissienne organise la 3^{ème} édition du Trail du Coteau le dimanche 25 mai 2025, 2 courses nature de 18 km, 10 km et 5 km route avec la marche nordique.

Ce règlement s'applique uniquement aux épreuves de Trail nature de 18 km, 10 km et 5 km route et aux courses enfants.

Article 3 : Participation, PPS et licences

Les inscriptions aux épreuves de course pourront uniquement se faire en ligne sur www.protiming.fr

• En l'absence d'un PPS valide ou d'une licence (voir paragraphe ci-dessous), vous ne pourrez pas participer. Information relative au certificat médical : Conformément à l'article L.231-3 du Code du Sport, chaque participant doit impérativement fournir à l'organisation un certificat médical (ou copie) de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation.

ATTENTION, les mentions Trail en compétition ou Triathlon en compétition ne sont plus acceptées par la Fédération Française d'Athlétisme. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

• Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Les participants licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme pourront présenter à l'organisateur leur licence Athlét Compétition, Athlét Entreprise, leur licence Athlét Running ou le Pass Running délivrés par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.

Tarifs inscription 2025

Les épreuves	Jusqu'au 11 mai	Du 11 au 25 mai	Sur place
5 km	8 €	13 €	NON
18 km	18 €	23 €	NON
10 km	13 €	18 €	NON

Votre inscription aux épreuves comprend : la participation à l'épreuve, le dossard, le cadeau de participation, le chronométrage officiel par puce électronique, les ravitaillements, la sécurité et les secours.

Article 4 : Assurances

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de FFA pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

Article 5 : Condition de participation

La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident résultant de leur participation à cette manifestation.

Article 6 : Modifications, neutralisations et annulations

À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et/ou les horaires et/ou les barrières horaires des épreuves inscrites sur le site internet et le règlement.

Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou tous cas de force majeure ou d'évolution défavorable de la pandémie COVID-19.

Article 7 : Retrait des dossards

Adresse : la Base de Loisirs Wampark - La noue notre dame - 77130 La Grande-Paroisse
Retrait des dossards :

Le samedi 24 mai de 15h à 17h30 et le dimanche 25 mai à partir de 8h00.

Article 8 : Horaires de départ

Horaires et lieu de départ :

Le dimanche 25 mai à la Base de Loisirs Wampark à la Grande Paroisse : pour le 18 km, départ à 9h30 ; pour le 10 km trail à 10h00 ; pour le 5 km route à 9h50 et pour la marche nordique, départ à 9h35

Courses enfants : départ à 11h15

Article 9 : Déroulement des courses

Toutes les courses ont un départ et une arrivée commune sur la Base de Loisirs Wampark. Un briefing pour les dernières recommandations est prévu 15 minutes avant chaque départ. Les horaires sont indiqués sur le bulletin d'inscription, le site internet La Foulée Paroissienne et sur Facebook. Ce sont des Trails qui se déroulent en semi-autosuffisance ou semi-autonomie (c'est l'esprit du Trail).

Article 10 : Ravitaillements

- Sur le 5 km et 10 km : aucun, en autosuffisance ou autonomie.

- Sur le 18 km, 1 à 2 ravitaillements en eau selon la chaleur.

- Un ravitaillement complet à l'arrivée.

Article 11 : Sanitaires et consignes

Les sanitaires de la Base de loisirs Wampark seront à disposition. Des consignes seront également prévues sur le site.

Article 12 : Contrôles et abandons

Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de bonnes conditions de régularité de course. En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le PC Course (numéro de téléphone sur le dossard).

Article 13 : Droits à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser exclusivement les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Article 14 : Loi Informatique et Liberté—CNIL/RGPD

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles. Par notre intermédiaire, ils peuvent recevoir des propositions d'autres sociétés. S'ils ne le souhaitent pas, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : jr.labadille@gmail.com en indiquant leurs coordonnées. Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de l'association USGP La Foulée Paroissienne, qui est l'association responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par Email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par l'USGP La Foulée Paroissienne.

Les informations collectées respectent les dispositions fixées par le RGPD. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse complète, par mail à jr.labadille@gmail.com ou à l'adresse : 47 rue Heurtebise 77148 LAVAL-EN-BRIE.

Article 15 : Classements et récompenses

Un classement sera établi pour les 4 épreuves. Seront récompensés les 3 premiers de chaque course ; ainsi que les 1^{ers} de chaque catégorie hommes et femmes. Pour la marche nordique seuls les 3 premiers scratch h/f.

Les résultats seront affichés sur place, sur le site FFA et sur le site protiming.fr, sur le site [foulée paroissienne](http://foulée-paroissienne.com). Les remises des récompenses seront effectuées après la course.

Article 16 : Secours

La responsabilité médicale sera assurée par des médecins et infirmiers urgentistes et une équipe de secouristes. Ceux-ci pourront décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales. Le PC sécurité est assuré par le médecin sur le site du Wampark (départ/ Arrivée) plus une équipe mobile d'infirmiers sur les parcours. Sur chaque dossard figure le numéro de téléphone des secours.

Article 17 : Acceptation du règlement

Ce règlement a été réalisé selon les règlements de la commission nationale des courses hors stade de la FFA. Les organisateurs de cette épreuve déclinent toutes responsabilités en cas de vol et se réservent le droit d'apporter toutes les modifications qu'ils jugeront nécessaires à l'ensemble de l'organisation.

La participation au Trail du Coteau implique l'acceptation expresse par chaque concurrent de ce règlement. Il s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète de son parcours. Le non respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification du coureur.

L'organisation



**MERCI à
nos partenaires**



MICA
Bien outillé pour vous accompagner



AJD Environnement
Mobilier Urbain - Conception d'aires de jeux - Fontainerie
Equipement, Maintenance, Terrassement, Maçonnerie

44, RUE EIFFEL 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
01 64 07 38 49



ALFAPI REDEC
FERMETURES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

LA PÂTISSERIE
06-14-56-84-99



SOPHIE DE BERNARDI
LA BOUTIQUE DU QUAI
Dans la gare de Saint-Mammès - Pâtisserie, chocolaterie, dépôt de pain.

A l'Epi Fleuri

Ouvert 7j/7
Transmissions florales
par - Livraisons

Suivez nos actualités sur

Communiquez par les fleurs

10, rue du Dr Arthur-Petit - 77130 MONTEREAU
Tél./Fax 01 64 32 14 19

MEDES Tony

A.R.M.

06 22 50 21 72
tony@arm-91.fr

21 rue des cerisiers
ZA de l'églantier
91090 Lisses

iad

**VOUS ACHETEZ?
VOUS VENDEZ?**

Sandra MIARD

06 86 51 24 66



iadfrance.fr



Au Moulin de Flagy

Sauvé Paysage
Entretien Parc & Jardin

21 Chemin de la grande Commune
77830 Pamfou

Tél : 06.13.04.37.68
Email : sauve.paysage@gmail.com

RCS MELUN 442 706 313 00024 ape 8130Z / TVA Intra FR 92 442 706 313

GRAND FRAIS

6-8 Route de Cannes
77130 Varennes-sur-Seine
01 64 23 36 78



ARTIBAT
CONSTRUCTION

ENTREPRISE
GENERALE DE
BATIMENT

ECO artisan
Le savoir allié à l'écologie

**MIROITERIE
NOUVELLE**

Naturéflex Bien-être

Réflexologue - Praticienne Massages Bien-être
& Energétique chinoise

06.38.20.68.16

7 rue des degrés, 77130 La Grande Paroisse

delphine.reflexologie@gmail.com www.natureflex.fr

@delphine.natureflex delphinennatureflex

Réfrigération et climatisation
Grandes cuisines

01 64 70 08 31

CHR CONFLUENT



Maçonnerie - Couverture
Zinguerie - T.P.

S.A.R.L.
MALOBERTI

Jérôme GELÉ

Tél. : 01 64 31 26 09 - Port. : 06 87 83 36 81
E-mail : jerome.gele@orange.fr
5, rue de la Garene - 77130 LA GRANDE PAROISSE

BA

DIAGNOSTIC

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTOSUR Classic

01 64 32 98 00
30 route de fossard
77130 VARENNES-SUR-SEINE
www.autosur.com



ITE SYSTEMES
Electricité Générale
Courant Fort - Courant Faible

5, rue des Vauroux
77130 La Grande-Paroisse

Entreprise de Menuiserie
Luc BARRÉ

Meubles, Escaliers, Charpentes
Fenêtres Bois et P.V.C.
Rénovation Bâtiments

8 rue du Moulin - 77940 FLAGY
Portable : 06 07 52 09 55

PITCH

PIZZA



JOJO.COM